



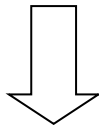
## DISPENSE DU CERTIFICAT MEDICAL POUR LES MINEURS

Le décret N°2021-564 du 7 Mai 2021, paru le 8 Mai 2021, fixe les modalités d'obtention et de renouvellement d'une licence d'une fédération sportive. **Cette modalité est valable à partir du 9 Mai 2021.**

Ainsi, pour bénéficier de cette dispense, les personnes mineures doivent remplir conjointement avec leurs parents (ou la personne exerçant l'autorité parentale), un questionnaire de santé.

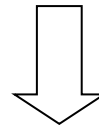
### Deux cas de figure se présentent :

Le MINEUR et ses parents ont répondu **NON**  
à TOUTES les questions figurant sur le questionnaire  
« mineurs »



Il n'y a pas de certificat médical (CM) à fournir

Le MINEUR et ses parents ont répondu OUI à **au moins**  
**UNE** question figurant sur le questionnaire « mineurs »



Il doit fournir un certificat médical (CM) attestant de  
**l'absence de contre-indication à la pratique du**  
**sport ou de l'aïkido et datant de moins de 6 MOIS**

Cette modalité est valable aussi bien pour l'obtention d'une 1<sup>ère</sup> licence que pour son renouvellement.

### EN BREF....

POUR LES MAJEURS		POUR LES MINEURS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Je suis nouvel adhérent,</li> <li>➤ Je change de club</li> <li>➤ Mon dernier certificat a plus de 3 ans</li> <li>➤ J'ai répondu <b>OUI</b> à au moins une des questions du questionnaire « majeurs »</li> </ul> <p><b>JE FOURNIS UN CM</b></p>	<p>Je renouvelle ma licence dans mon club et mon dernier CM a moins de 3 ans.</p> <p>Et</p> <p>J'ai répondu <b>NON</b> à toutes les questions du questionnaire « majeurs »</p> <p><b>JE NE FOURNIS PAS DE CM</b></p>	<p>J'ai répondu <b>OUI</b> à au moins une question du questionnaire « mineurs »</p> <p><b>JE FOURNIS UN CM</b></p>	<p>J'ai répondu <b>NON</b> à toutes les questions du questionnaire « mineurs »</p> <p><b>JE NE FOURNIS PAS DE CM</b></p>



#### NOTA :

↳ Pour les **MINEURS** comme pour les **MAJEURS**, le certificat médical qui sera délivré doit être daté de moins de **SIX MOIS** au moment de la prise de licence et **doit mentionner une absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'AIKIDO.**

↳ Pour les **MAJEURS**, le certificat médical qui a été délivré est valable pour TROIS ANS.

[WWW.FFABAİKIDO.FR](http://WWW.FFABAİKIDO.FR)

RECONNUE PAR L'AIKIKAI SO HOMBURU DE TOKYO

SIÈGE FÉDÉRAL : PLACE DES ALLÉES - 244 ROUTE DE BRUE-AURIAC - 83149 BRAS

TÉL. 04 98 05 22 28 / E-MAIL FFAB.AIKIDO@WANADOO.FR / AGRÉMENT MINISTÉRIEL JEUNESSE ET SPORTS DU 3 DÉCEMBRE 2004 (FÉDÉRATION AGRÉÉE DEPUIS OCTOBRE 1985) / ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.